

QUESTIONNAIRE SUITE AUX MESURES DE RE-CONFINEMENT (Automne 2020) FACE AU VIRUS « COVID-19 » ET VOTRE SITUATION VÉCUE

(Dans le cadre des droits de visite et de communication, résidence alternée,...)

Réponses à renvoyer à : JM2P@outlook.fr - Avant 6 janvier 2021 au soir - Merci.

1.	Êtes-vous : la mère, le père, la grand-mère, ou le grand-père de l'enfant, des enfants ?
	Préciser également le département (ou la région de France) où vous résidez. Sinon précisez que vous résidez à l'étranger.
2.	Avez-vous subi des problèmes pour faire respecter vos droits de visite et de communication, lors de cette période de confinement ? Oui Non
•	S'agit-il de : Droits de visite classiques, Résidence alternée, Droits de visite médiatisés, Autre, précisez :
1	Barrer les mentions qui ne vous concernent pas)

- 4. Pour quelle raison majeure le jugement en vigueur n'est-il pas respecté?
 - Refus de l'appliquer par l'autre parent,
 - Accord tacite entre les deux parents (Report des rencontres et droits),
 - Absence de structure (fermeture actuelle ou retards conséquents) dans le cadre des rencontres médiatisées.
 - Trop de distance malgré l'attestation de déplacement dérogatoire car il y a une noncompatibilité avec les mesures prises pour le confinement (Régions différentes à traverser),
 - Absence ou trop peu de moyens de transport (Trains, avions,...),
 - Refus justifié par l'enfant/les enfants (Peur de quitter le domicile où il a recommencé le confinement à compter du 28 octobre 2020),
 - Disparition de l'enfant/des enfants en compagnie de l'autre parent,
 - Absence absolue de nouvelles silence total.

(Barrer les mentions qui ne vous concernent pas, plusieurs réponses sont, bien sûr, possibles)

- 5. En cas de non-respect du jugement en vigueur, avez-vous déposé plainte pour non-représentation d'enfant ?
 - Oui
 - Non

6.	Si oui, auprès de :
•	A la gendarmerie,
•	Au Commissariat de Police, Par courrier, auprès du Procureur de la République,
•	Autre, précisez :
(Ва	rrer les mentions qui ne vous concernent pas, plusieurs réponses sont, bien sûr, possibles)
	n tout état de cause, si vos droits de visite ou la résidence alternée ne sont pas espectés, avez-vous pu maintenir le lien avec l'enfant/les enfants ?
•	Oui Non
8.	Si oui, par quels moyens ?
•	Par e-mails,
•	Par courriers postaux, Par téléphone,
•	Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc Autre, précisez :
(Ba	rrer les mentions qui ne vous concernent pas, plusieurs réponses sont, bien sûr, possibles)
	Questions spéciales « grands-parents » :
9.	Questions spéciales « grands-parents » : Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s) ?
9.	
•	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s) ? Oui Non
•	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s) ? Oui Non Si oui, par quels moyens ?
• • 10.	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s) ? Oui Non Si oui, par quels moyens ? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails,
• • 10.	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s) ? Oui Non Si oui, par quels moyens ? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux,
• • 10.	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s)? Oui Non Si oui, par quels moyens? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone, Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc
• • 10.	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s) ? Oui Non Si oui, par quels moyens ? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone,
10.	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s)? Oui Non Si oui, par quels moyens? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone, Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc
10. • • • • • • • • •	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s)? Oui Non Si oui, par quels moyens? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone, Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc Autre, précisez:
10. • • • • • • • • •	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s)? Oui Non Si oui, par quels moyens? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone, Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc Autre, précisez: Autre, précisez: Arrer les mentions qui ne vous concernent pas, plusieurs réponses sont, bien sûr, possibles)
10. • • • • • • • • •	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s)? Oui Non Si oui, par quels moyens? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone, Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc Autre, précisez: Autre, précisez: Arrer les mentions qui ne vous concernent pas, plusieurs réponses sont, bien sûr, possibles)
10. • • • • • • • • •	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s)? Oui Non Si oui, par quels moyens? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone, Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc Autre, précisez: Autre, précisez: Arrer les mentions qui ne vous concernent pas, plusieurs réponses sont, bien sûr, possibles)
10. • • • • • • • • •	Avez-vous pu maintenir le lien avec votre/vos petit(s)-enfant(s)? Oui Non Si oui, par quels moyens? Par des rencontres et du temps passé ensemble, Par e-mails, Par courriers postaux, Par téléphone, Par visio-conférence, Skype, Facebook, etc Autre, précisez: Autre, précisez: Arrer les mentions qui ne vous concernent pas, plusieurs réponses sont, bien sûr, possibles)

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION.